

Assistante en maintenance d'automobiles AFP

Assistant en maintenance d'automobiles AFP

Véhicules

Durée

2 ans

Diplôme

Attestation fédérale de
formation professionnelle AFP

Indications sur les salaires

1^{re} année d'apprentissage: 600
francs
2^e année d'apprentissage: 750
francs

En tant qu'assistante ou assistant en maintenance d'automobiles, tu exécutes des travaux simples d'entretien et de réparation de véhicules, par exemple sur l'embrayage, les roues, les amortisseurs ou l'éclairage. Tu changes des pièces selon les instructions données par un responsable. Tu collabores avec les mécaniciens en maintenance d'automobiles et les mécatroniciens d'automobiles.

Tâches

Maintenance et entretien

- Contrôler et mettre à niveau les liquides des systèmes de lubrification, de refroidissement et de freinage
- Examiner l'état des pneus, des roues, des suspensions, des amortisseurs et de la direction du véhicule
- Vérifier les batteries et en assurer la maintenance
- Monter et démonter des générateurs et des démarreurs en suivant les directives reçues
- Nettoyer le moteur, le châssis, la carrosserie et l'intérieur du véhicule
- Assurer le bon fonctionnement de l'éclairage et de la signalisation, installer des prises supplémentaires sur les remorques

Dépannage et réparation

- Exécuter des travaux sur les éléments du système de lubrification, de refroidissement ou de freinage en suivant les instructions reçues
- Remplacer des roues, des pneus et des valves
- Aider au démontage et montage de la boîtes de vitesses, de l'embrayage, de l'arbre de transmission ou encore de la direction
- Remplacer des pièces d'usure du système de freinage, comme les plaquettes de frein
- Réparer ou remplacer des composants du système d'échappement sous la responsabilité d'un spécialiste

Administration et contrôle final

- Déterminer les numéros des pièces de rechange à partir des données du véhicules et les livrer à l'atelier
- Contrôler que tous les travaux demandés ont été effectués correctement
- Lister les travaux effectués et les pièces de rechange utilisées dans un rapport
- Éliminer les déchets selon les prescriptions sur la protection de l'environnement
- Entretenir les machines et les outils simples de l'atelier

Environnement de travail

En tant qu'assistante ou assistant en maintenance d'automobiles, tu travailles dans un garage, au sein d'une équipe. Tes horaires de travail sont réguliers, mais peuvent être chargés à certaines périodes de l'année.

Tu peux travailler comme employé dans les réseaux de grands constructeurs, comme des succursales, des filiales ou des concessionnaires de différentes marques. Tu peux aussi trouver un emploi dans des garages indépendants.

Qualités requises et intérêts

Qualités requises

- Habileté manuelle
- Sens technique
- Esprit méthodique
- Précision et minutie
- Aptitude à travailler en équipe
- Capacité à supporter les bruits
- Résistance physique

Intérêts

- Réaliser des tâches techniques
- Travailler avec ses mains
- Travailler avec des machines
- Avoir une activité physique

Formation

Entreprise

Formation pratique 4 jours par semaine dans un garage

École

Formation théorique 1 jour par semaine dans les écoles professionnelles cantonales

Cours interentreprises

20 jours sur 2 ans dans les centres de formation de l'Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA)

Durée

2 ans

Conditions d'admission

- Scolarité obligatoire achevée
- Test d'aptitudes mis sur pied par les sections cantonales de l'Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA)

Titre obtenu

Attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) d'assistante ou d'assistant en maintenance d'automobiles

Formations continues

Apprentissage complémentaire

En tant qu'assistante ou assistant en maintenance d'automobiles, tu peux envisager un complément de formation pour obtenir le certificat fédéral de capacité (CFC) de **mécanicien-ne en maintenance d'automobiles**

<https://www.orientation.ch/fr/professions/mecanicien-ne-en-maintenance-dautomobiles-cfc>

. Un CFC est nécessaire pour accéder à la maturité professionnelle, et est généralement exigé pour suivre une formation supérieure, par exemple un brevet fédéral.

Professions voisines

Autre information

Numéro Swissdoc

Liens utiles

Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA)

<https://www.agvs-upsa.ch>

Métiersauto.ch

[BASE_URL/http://www.metiersauto.ch](http://www.metiersauto.ch)

Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA): formation

Bases legales

<https://www.becc.admin.ch/becc/public/bvz/beruf/show/46318?lang=fr>